



Parcs  
Canada

Parks  
Canada

Canada



Lieu historique national du Canada du

# Musée-du-Parc-Banff

Plan directeur

2019





2019

Lieu historique national du  
Canada

# Musée-du-Parc- Banff

Plan directeur

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le directeur général de l'Agence Parcs Canada, 2019.

PLAN DIRECTEUR DU LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU MUSÉE-DU-PARC-BANFF, 2019

Papier : R64-105/98-2019F  
978-0-660-31765-6

PDF : R64-105/98-2019F  
978-0-66031763-2

*This document is also available in English.*

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan directeur ou des questions connexes  
**LIEU HISTORIQUE NATIONAL DU CANADA DU MUSÉE-DU-PARC-BANFF**

Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff  
Agence Parcs Canada  
C.P. 900  
101, avenue Mountain, Banff (Alberta)  
T1L 1K2

Tél. : 403-762-1500, télécopieur : 403-762-3380  
Courriel : [pc.banffsuperintendent-directeurbanff.pc@canada.ca](mailto:pc.banffsuperintendent-directeurbanff.pc@canada.ca)  
<https://www.pc.gc.ca/fr/lhn-nhs/ab/banff> (français)

*Sources des images de la page couverture*

*En haut, de gauche à droite : Rita Taylor, Rita Taylor, Scott Munn*

*En bas : Amar Athwal*

## Avant-propos



Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus grands réseaux d'aires naturelles et historiques protégées de la planète.

Ce vaste réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires marines nationales de conservation représente l'un des plus beaux fleurons du Canada. Il raconte le récit de notre identité, y compris l'histoire, les cultures et les contributions des peuples autochtones.

Les plans directeurs sont les principaux documents de responsabilisation utilisés pour la gestion des lieux patrimoniaux. Ils sont élaborés à l'issue de vastes consultations et exposent la vision à long terme, les orientations de gestion stratégique et les objectifs établis pour les lieux patrimoniaux de Parcs Canada.

Ce plan directeur témoigne de l'engagement continu de Parcs Canada à l'égard de la protection et de la mise en valeur du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff, dans l'intérêt des générations actuelles et futures.

Par leur apport, de nombreuses organisations et personnes dévouées, dont des peuples autochtones, des résidents de la région, des visiteurs et des intervenants, ont joué un rôle inestimable dans l'élaboration de ce plan.

Parcs Canada rendra compte des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs établis pour le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff et procédera à l'examen du plan tous les dix ans ou avant, au besoin.

Je tiens à remercier de leur contribution et de leur dévouement tous ceux et celles qui ont participé à l'élaboration du présent plan directeur. Ils ont ainsi contribué à façonner à l'avenir de ce trésor national. J'ai l'honneur d'approuver le plan directeur du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff.

Ron Hallman  
*Directeur général*  
*Parcs Canada*



## Recommandations

*Recommandé par :*

---

Ron Hallman  
*Directeur général*  
*Parcs Canada*

---

Michael Nadler  
*Vice-président principal par intérim, Opérations*  
*Parcs Canada*

---

Dave McDonough  
*Directeur d'unité de gestion*  
*Unité de gestion de Banff*  
*Parcs Canada*



## Résumé

Le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff est l'un des plus vieux musées d'histoire naturelle de l'Ouest canadien. Construit en 1903, ce bâtiment emblématique représente le meilleur exemple encore existant de l'architecture rustique, un style popularisé lors de la construction des premiers bâtiments des parcs nationaux. Le musée, tout comme sa collection zoologique, ses objets ethnographiques, sa salle de lecture, sa collection d'archives, ses photos, ses illustrations historiques et son mobilier d'époque, constitue une importante attraction culturelle située dans un endroit bien en vue de l'avenue Banff, dans la collectivité de Banff, en Alberta.

Le dernier plan directeur du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff a été approuvé en 2007. Ce document expose la vision et l'orientation stratégique adoptées pour le lieu historique, et il renferme une série de stratégies portant sur trois sujets clés : la protection du patrimoine, l'éducation et l'expérience du visiteur. Parcs Canada a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre de l'orientation énoncée dans ce plan, notamment en ce qui a trait à la conservation des éléments architecturaux extérieurs du bâtiment et au réaménagement du paysage environnant.

Le nouveau plan directeur s'appuiera sur les réalisations du plan antérieur, surtout au chapitre de l'enrichissement de l'expérience du visiteur. Voici les trois stratégies clés pour les dix années visées par ce plan directeur :

### **Stratégie clé 1 : Poursuivre les efforts déployés pour conserver le bâtiment et pour mieux faire connaître le musée, ses collections et ses archives.**

Les éléments en bois du bâtiment nécessitent un entretien régulier. Les collections sont formées principalement de milliers de spécimens d'histoire naturelle, dont bon nombre ont plus de 100 ans. L'inventaire et la conservation continus de ces collections demeurent une priorité. Les documents d'archives sur le musée du Parc-Banff sont disséminés à différents endroits. Il faut procéder à un inventaire pour en assurer une gestion efficace, pour mieux les comprendre et pour concevoir des programmes à la fois novateurs et pertinents pour les visiteurs.

### **Stratégie clé 2 : Enrichir l'expérience du visiteur en améliorant les partenariats existants, en fournissant davantage de renseignements contextuels pour la galerie historique principale et en modifiant la vocation de la salle de la Découverte et de la salle de lecture afin d'y offrir de nouveaux programmes et de nouvelles possibilités d'apprentissage.**

Attraction culturelle majeure du parc national Banff depuis plus de 100 ans, le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff, surnommé « l'université des collines », peut jouer un rôle accru en exposant les visiteurs au savoir traditionnel ainsi qu'à des activités axées sur les sciences et la conservation d'hier et d'aujourd'hui. Cette stratégie vise à enrichir et à améliorer l'expérience du visiteur par l'adoption de trois grandes approches : faire participer les partenaires à la création de nouveaux programmes, fournir de meilleurs renseignements contextuels pour préciser la raison d'être du musée et de sa galerie historique principale et, enfin, modifier la vocation de la salle de la Découverte et de la salle de lecture pour qu'elles deviennent des espaces polyvalents pouvant accueillir

des expositions et des activités contemporaines. La collaboration avec les peuples autochtones afin de faire entendre leurs voix et de communiquer leurs récits représente un élément central de cette stratégie.

**Stratégie clé 3 : Améliorer l'esprit des lieux et renforcer chez les visiteurs l'impression d'être arrivés au lieu historique.**

Cette stratégie tient compte des liens de longue date entre le musée et les parcelles de terrain avoisinantes, et elle reconnaît la valeur de la propriété environnante en tant qu'espace pour la tenue d'activités extérieures. L'objectif consiste à faire fond sur les caractéristiques du paysage existantes et les éléments d'interprétation à l'extérieur du musée pour offrir une introduction plus attrayante et plus instructive au lieu historique national.

## Table des matières

Avant-propos.....	iii
Recommandations.....	v
Résumé.....	vi
1.0 Introduction .....	1
2.0 Importance du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff .....	4
3.0 Contexte de planification.....	4
4.0 Vision .....	7
5.0 Stratégies clés .....	7
6.0 Approche de gestion par secteur .....	11

### **Cartes**

Carte 1 : Cadre régional.....	2
Carte 2 : Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff .....	3



## 1.0 Introduction

Parcs Canada gère l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux d'aires naturelles et historiques protégées de la planète. Il a pour mandat de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux dans l'intérêt des générations actuelles et futures, tant pour leur agrément que pour l'enrichissement de leurs connaissances. La gestion stratégique prospective des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des canaux patrimoniaux et des lieux historiques nationaux dont il a la responsabilité s'inscrit dans sa vision :

*Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.*

En vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada est tenu d'élaborer un plan directeur pour chaque lieu historique national dont il a la responsabilité. Une fois approuvé par le directeur général de Parcs Canada, le *Plan directeur du lieu historique national du Canada du Musée-du-Parc-Banff* établit l'obligation redditionnelle de Parcs Canada envers la population canadienne, en précisant les mesures de gestion qu'il doit appliquer au lieu historique pour obtenir des résultats mesurables à l'appui de son mandat.

Le plan directeur a été enrichi par l'apport de la population canadienne, y compris des peuples autochtones, qui ont ainsi contribué à façonner l'orientation future du lieu historique. Ce plan expose une orientation stratégique claire pour la gestion et l'exploitation du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff en définissant une vision, des stratégies clés et des objectifs. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis dans l'atteinte des objectifs énoncés, et il procédera à l'examen du plan tous les dix ans ou avant, au besoin.

Le présent plan n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il demeure pertinent et significatif. Le plan servira de point central pour une mobilisation continue afin d'assurer la gestion du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff dans les années à venir.

Carte 1 : Cadre régional



Carte 2 : Lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff



Note : Les lignes jaunes délimitent la propriété de Parcs Canada. Les lignes rouges correspondent aux limites du lieu historique national.

## 2.0 Importance du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff

L'ère victorienne a annoncé le début d'une période de grandes transformations, au cours de laquelle l'évolution des pratiques dans le domaine de l'histoire naturelle a coïncidé avec l'émergence de nouvelles méthodes d'exposition et la mise en valeur publique de collections d'animaux empaillés. Le musée du Parc-Banff, proposé pour la première fois en 1886 comme attraction dans la ville de Banff, figure au nombre des établissements qui ont vu le jour dans l'Ouest canadien à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle pour conserver et exposer des collections de spécimens de faune et de flore de la région.

Le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff est un exemple exceptionnel de cette pratique muséologique en vogue à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle; il offre aux visiteurs des temps modernes la possibilité non seulement d'admirer les spécimens prélevés, mais aussi de voir comment ils étaient exposés. Érigé en 1903 pour abriter à la fois les collections et le bureau du directeur, le musée du Parc-Banff est l'un des meilleurs exemples encore existants de l'architecture rustique, un style popularisé lors de la construction des premiers bâtiments des parcs nationaux.

En 1981, la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que le musée du Parc-Banff soit désigné lieu historique national. L'objectif de commémoration est exprimé dans l'énoncé suivant : « Le musée du Parc-Banff revêt une importance historique nationale parce que ce "musée des musées" né de l'imaginaire de Norman Bethune Sanson reflète une ancienne approche à l'égard de l'interprétation de l'histoire naturelle au Canada et parce que le style architectural et l'ornementation du bâtiment sont caractéristiques des premiers bâtiments fédéraux du Canada. » La désignation de lieu historique national s'applique à l'enveloppe du bâtiment de 1903 et à une grande partie des collections originales.

## 3.0 Contexte de planification

Depuis son ouverture en 1895, le musée du Parc-Banff est géré en partie comme un centre d'interprétation, connu autrefois sous le nom d'« université des collines » et offrant aux visiteurs la possibilité d'admirer de près une bonne partie de la flore et de la faune du parc national Banff et de l'Ouest canadien. Les visiteurs qui séjournent à Banff sont attirés par le musée, l'un des principaux repères architecturaux de l'avenue Banff. Le style rustique du bâtiment, conjugué à son emplacement bien visible, attire les visiteurs spontanés. La galerie historique principale expose les spécimens originaux prélevés et conservés par Norman Bethune Sanson, y compris les présentoirs et les dioramas d'habitat. Deux salles adjacentes à la galerie historique principale ont été rénovées dans les années 1980 et 1990 de manière à offrir au public des espaces supplémentaires pour la tenue d'activités, et elles n'ont conservé qu'une petite partie de leur contenu original.

À leur arrivée, les visiteurs sont accueillis à l'entrée par le personnel de Parcs Canada, qui leur transmet des renseignements sur l'histoire du musée et ses précieuses collections. De manière générale, le musée permet aux visiteurs de découvrir les débuts du prélèvement

et de l'interprétation des spécimens d'histoire naturelle. De plus, les collections sont une occasion en or pour les visiteurs de voir des spécimens réels des divers animaux qui errent dans le parc.

L'endroit désigné comme lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff correspond à l'empreinte du bâtiment. Le musée occupe deux lots qui appartiennent à Parcs Canada (voir la carte 2). L'énoncé des objectifs de commémoration fait notamment état d'une valeur clé, à savoir son cadre urbain, qui est marqué par sa relation avec la rivière Bow et l'avenue Banff, ses arbres et ses allées piétonnières, de même que les espaces ouverts adjacents autrefois occupés par un zoo, un pavillon de pique-nique et les casernes de 1910 de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Le parc Central, espace vert administré par la Ville de Banff et situé à l'est du lieu historique, abritait autrefois le zoo et les expositions botaniques du musée. Il contribue aujourd'hui à l'esprit des lieux dans le contexte élargi du parc national, tout comme une partie du terrain appartenant à Parcs Canada autour du musée. Juste à côté du musée, la Ville de Banff utilise une autre partie du terrain appartenant à Parcs Canada comme terrain de stationnement public.

## Principaux problèmes et possibilités

### Recherche et ressources culturelles

Même si le musée du Parc-Banff est administré comme établissement public depuis plus d'un siècle et comme lieu historique national depuis 1985, très peu de fonds ont été investis dans des recherches historiques de référence sur les collections et dans la mise en valeur publique des principaux thèmes et messages. Il importe de faire des investissements pour recueillir le savoir traditionnel et réaliser des recherches historiques et des études sur la conservation afin d'éclairer l'orientation future des collections et les améliorations à apporter aux programmes destinés aux visiteurs.

En 2017, l'évaluation de l'intégrité commémorative du lieu historique a permis de recenser 3 503 objets d'importance historique nationale dans les collections du musée (spécimens zoologiques, objets ethnographiques, ressources du centre de documentation, photos, illustrations et meubles d'époque). Un examen des archives liées à ces collections révèle des écarts entre la liste d'objets d'importance historique nationale dressée lors de l'évaluation de l'intégrité commémorative de 2017 et celle du Système d'information sur les artefacts de Parcs Canada. Un inventaire actualisé des collections du musée est en cours; il s'agit d'une étape essentielle à une gestion et à une protection efficaces à long terme.

Au fil des ans, le stockage du grand volume de documents d'archives et d'objets conservés sur place est demeuré un défi permanent. Les armoires vitrées de la galerie principale renferment plusieurs objets placés dans des tiroirs. De plus, de nombreuses armoires ne sont pas accessibles au public, et il en va de même pour divers objets et documents d'archives entreposés au sous-sol. Il importe de réaliser un inventaire rigoureux, d'évaluer l'ensemble de ces objets et de décider s'ils devraient faire partie des collections du musée ou être conservés ailleurs, comme aux Archives nationales de Parcs Canada, de quelle manière ils devraient être accessibles au public et ce qu'il faut faire pour assurer leur stockage ou leur conservation à long terme.

### Risques entourant l'intérieur et l'extérieur du bâtiment

L'état de l'environnement intérieur du bâtiment et des objets exposés qui revêtent une importance historique nationale suscite des préoccupations grandissantes. Il faut procéder à des travaux sur les systèmes mécaniques vieillissants et étudier des possibilités d'éclairage pour améliorer l'environnement intérieur du bâtiment et permettre ainsi une meilleure conservation des collections. En outre, le bâtiment se trouve tout près de la rivière Bow. Même s'il n'a encore jamais été touché par les crues, les dommages que pourrait causer un débordement majeur de la rivière représentent une source d'inquiétude.

### Impression à l'arrivée et expérience du visiteur

L'esthétique extérieure du bâtiment et les messages d'interprétation diffusés près de l'entrée contribuent grandement à attirer les visiteurs et à faire naître des attentes à l'égard de ce qui se trouve à l'intérieur du lieu historique national. Bien que les travaux d'aménagement paysager contribuent à l'esprit des lieux et renforcent chez les visiteurs l'impression d'être arrivés à destination, le bâtiment proprement dit n'a pas l'air accueillant. Une pellicule sombre visant à réduire l'intensité de la lumière et des rayons ultraviolets a été appliquée sur l'ensemble des fenêtres du musée en guise de traitement de conservation pour protéger les collections. Cette pellicule empêche de voir à l'intérieur du bâtiment et donne fortement l'impression qu'il est fermé. De plus, en raison de la nature fragile des collections, le musée a adopté de rigoureux protocoles de lutte contre les ravageurs, en vertu desquels les portes de l'entrée ne doivent jamais être laissées ouvertes. Bien que des panneaux extérieurs invitent les passants à pénétrer à l'intérieur du bâtiment et en expliquent la raison d'être, il faudra plus de travail pour orienter les visiteurs et leur donner l'impression qu'ils sont les bienvenus.

Les visiteurs qui entrent dans le musée peuvent découvrir plus à fond l'architecture rustique du bâtiment érigé en 1903 et admirer les expositions d'animaux empaillés et les dioramas d'habitat. Ils ont l'occasion d'établir un lien entre les animaux qu'ils voient en exposition et la faune que protège le parc national Banff.

Une nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur permettrait de relier le musée à des thèmes contemporains et de trouver des moyens originaux de faire le pont entre le passé et le présent. Le message clé de l'objectif de commémoration, qui insiste sur le statut de « musée des musées » comme « ancienne approche à l'égard de l'interprétation de l'histoire naturelle », peut être rattaché au travail de recherche scientifique et de conservation en cours dans le parc national Banff (ressources naturelles et culturelles) ainsi qu'au savoir autochtone. Le lieu historique pourrait aussi être un carrefour communautaire pour la promotion d'un dialogue sur l'histoire naturelle et culturelle du parc national Banff, les réalisations et les enjeux actuels, de même que la défense citoyenne des lieux protégés du Canada.

Le musée a besoin de nouvelles expositions et de nouveaux programmes pour enrichir l'expérience offerte et encourager les visiteurs à revenir. La création de nouvelles expériences en collaboration avec les partenaires donnera lieu à des changements dans le mode d'utilisation de certains espaces intérieurs, comme la salle de lecture et la salle de la Découverte, et permettra la tenue de nouvelles expositions et de nouveaux programmes sur les terrains adjacents au musée. Il faudra déplacer des collections pour accueillir de nouveaux modes d'utilisation de certains espaces. Les changements apportés aux

programmes et aux expositions devront être conçus et gérés de façon à respecter l'importance du bâtiment, ses collections et son intégrité commémorative.

## 4.0 Vision

De par son architecture rustique, le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff constitue un point de repère durable et emblématique de l'avenue Banff. En s'approchant du bâtiment, les visiteurs sont attirés vers l'intérieur par les expositions extérieures instructives et par le caractère invitant de l'entrée principale et du paysage environnant. Une fois à l'intérieur du bâtiment, ils constatent avec ravissement que le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff est non seulement une fenêtre sur le passé, mais aussi une porte d'entrée vers les pratiques contemporaines de Parcs Canada et de ses partenaires communautaires en matière de science et de recherche, de même que vers le savoir et les perspectives des Autochtones.

Dans la galerie principale, les visiteurs font un voyage dans le temps et découvrent une ancienne approche face à l'interprétation de l'histoire naturelle. Les expositions et les programmes de la salle de lecture et de la salle de la Découverte servent de pont entre la démarche scientifique et les techniques de conservation de l'ère victorienne/édouardienne et celles de l'époque contemporaine. Le lieu historique permet aux visiteurs canadiens et étrangers de découvrir l'importance de préserver le passé et les amène à constater que ces efforts de préservation peuvent donner naissance à de la nouveauté, à de l'audace et à de l'avant-gardisme.

## 5.0 Stratégies clés

Le plan directeur expose l'orientation stratégique que doit suivre Parcs Canada pour exécuter son mandat de protection des ressources patrimoniales, d'enrichissement de l'expérience du visiteur ainsi que d'appréciation et de compréhension du public. Il propose trois grandes stratégies.

### **Stratégie clé 1 : Poursuivre les efforts déployés pour conserver le bâtiment et pour mieux faire connaître le musée, ses collections et ses archives.**

Cette stratégie permet à Parcs Canada de veiller à ce que le bâtiment et les collections demeurent en bon état. Les éléments en bois de l'extérieur exigent un entretien régulier. Les collections sont en grande partie formées de spécimens centenaires qui sont délicats et sensibles à la lumière et aux vibrations. Les documents d'archives stockés à distance sont disséminés dans plusieurs endroits.

#### **Objectif 1.1**

Maintenir en bon état la structure, les éléments patrimoniaux caractéristiques, les collections et le cadre authentique du musée.

Cibles

- D'ici 2021, Parcs Canada élabore un plan décennal d'entretien de la structure historique pour assurer l'entretien annuel et à plus long terme des collections et des biens situés à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment.
- D'ici 2021, Parcs Canada élabore un plan d'urgence en fonction de l'évaluation des menaces clés (p. ex. incendie et inondation).
- Parcs Canada continue de prendre des mesures pour préserver l'état du bâtiment et des collections.

### **Objectif 1.2**

Améliorer l'environnement intérieur du musée pour assurer une meilleure conservation des collections.

#### Cibles

- D'ici 2021, Parcs Canada élabore une stratégie décennale de conservation préventive des collections, qui comprend notamment une évaluation des risques et une étude de l'environnement intérieur du musée, afin de déterminer les démarches à adopter pour améliorer la protection des collections existantes.
- D'ici 2022, le plan d'entretien de l'intérieur du bâtiment est élaboré.
- D'ici 2024, les mesures exposées dans l'évaluation des risques et dans l'étude de l'environnement intérieur sont mises en œuvre.

### **Objectif 1.3**

Terminer l'inventaire des collections en exposition et en stockage et bien comprendre le contenu des collections.

#### Cible

- D'ici 2021, Parcs Canada termine l'inventaire et l'évaluation des collections stockées dans les tiroirs des armoires vitrées et au sous-sol. Les collections qui n'ont aucun lien direct avec le lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff sont déplacées dans d'autres endroits convenables.

### **Objectif 1.4**

Mieux comprendre la portée des documents d'archives liés au musée du Parc-Banff.

#### Cibles

- D'ici la fin de 2022, Parcs Canada élabore un plan de recherche pour recueillir des renseignements à l'appui de la gestion des ressources culturelles et de l'offre de nouveaux programmes. Les renseignements recueillis au cours de cette recherche sont intégrés à la stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur.
- D'ici 2023, Parcs Canada crée un répertoire de référence des documents d'archives et des renseignements conservés à distance.

**Stratégie clé 2 : Enrichir l'expérience du visiteur en améliorant les partenariats existants, en fournissant davantage de renseignements contextuels pour la galerie historique principale et en modifiant la vocation de la salle de la Découverte et de la salle de lecture afin d'y offrir de nouveaux programmes et de nouvelles possibilités d'apprentissage.**

Cette stratégie oriente la revitalisation de l'expérience offerte à de nombreux publics par les moyens suivants : nouvelles recherches, remise à neuf des espaces d'exposition, nouveaux programmes et collaboration avec des partenaires.

### **Objectif 2.1**

Se positionner à l'intersection des intérêts contemporains des visiteurs du parc national Banff et des thèmes véhiculés par le musée du Parc-Banff afin de guider l'élaboration de nouveaux programmes, d'attirer de nouveaux visiteurs et de stimuler une fréquentation assidue du lieu historique.

#### Cibles

- D'ici 2020, Parcs Canada améliore les renseignements fournis aux visiteurs avant leur arrivée, et, d'ici 2021, 90 % des visiteurs interrogés dans le cadre des sondages du Programme d'information sur les visiteurs se disent satisfaits de l'information obtenue avant leur séjour et à leur arrivée.
- Dans les deux premières années de mise en œuvre du présent plan directeur, Parcs Canada élabore une stratégie de mobilisation des bénévoles et des citoyens qui s'appuie sur le Programme de bénévolat de l'Unité de gestion de Banff.
- D'ici 2021, Parcs Canada élabore une nouvelle stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur en collaboration avec des partenaires. Ce plan se fonde sur des études de marché, des recherches historiques, des études sur la conservation, les résultats de sondages menés auprès des visiteurs et des plans d'interprétation.

### **Objectif 2.2**

Améliorer les relations avec les groupes autochtones à l'appui de la réconciliation par des initiatives de collaboration et d'autres possibilités de renforcement de la diversité et de l'inclusion.

Les cibles seront élaborées au fil de discussions avec les groupes autochtones.

- Dans les premières années de mise en œuvre du plan directeur, Parcs Canada travaillera en collaboration avec les groupes autochtones afin de déterminer les meilleures démarches à adopter pour favoriser le dialogue, bâtir des relations et explorer les possibilités d'utilisation du musée comme plateforme pour la transmission de récits et de connaissances autochtones.

### **Objectif 2.3**

Collaborer avec des partenaires à l'élaboration et à l'exécution de programmes et d'activités de grande qualité qui enrichissent l'expérience du visiteur.

#### Cibles

- Deux fois l'an, Parcs Canada établit avec une partie externe un partenariat axé sur la création ou la présentation conjointes d'expositions temporaires ou d'activités thématiques au musée.
- Ces expositions et activités viennent renforcer la pertinence du lieu historique en tant qu'« université des collines » du parc national Banff, où résidents et visiteurs se rassemblent pour apprendre et échanger des récits.

### **Objectif 2.4**

Inspirer les visiteurs à explorer les liens entre le passé et le présent.

#### Cible

- D'ici 2025, la vocation de la salle de la Découverte et de la salle de lecture est modifiée. Ce changement est étayé notamment par les résultats d'une évaluation des impacts sur les ressources culturelles réalisée en collaboration avec le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine et d'autres spécialistes.

#### **Objectif 2.5**

Faire du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff un lieu de rassemblement chéri de la collectivité et un centre névralgique de la mise en valeur du patrimoine culturel du parc national Banff.

#### Cibles

- Parcs Canada travaille avec des partenaires à l'organisation d'une exposition temporaire ou à la tenue d'un événement spécial chaque année.
- D'ici 2021, le lieu historique accueille chaque année une activité « Dans les coulisses » ou « Rencontrez les experts ».

#### **Objectif 2.6**

Inspirer les visiteurs grâce à des expériences pertinentes et stimulantes offertes dans un cadre historique authentique.

#### Cibles

- Dans un délai de dix ans, au moins 90 % des visiteurs disent avoir apprécié leur visite.
- Dans un délai de dix ans, 90 % des visiteurs se disent satisfaits ou très satisfaits de leur visite dans l'ensemble.
- D'ici 2028, l'affluence augmente de 20 % par rapport à celle de 2018-2019.
- Les revenus du lieu historique augmentent de 10 % par rapport à ceux de 2018-2019.

### **Stratégie clé 3 : Améliorer l'esprit des lieux et renforcer chez les visiteurs l'impression d'être arrivés au lieu historique.**

Le musée occupe deux parcelles de terrain qui appartiennent à Parcs Canada. Ces parcelles sont situées bien à la vue, à l'angle de l'avenue Banff et de la rue Buffalo à Banff, et elles servent principalement d'espaces verts et de terrain de stationnement public. Les vestiges archéologiques des anciennes casernes de 1910 de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest se trouvent au nord du musée sur cette parcelle de terrain. Le musée est entouré d'espaces paysagers bien visibles où sont installés des panneaux d'interprétation et des allées piétonnières menant au lieu historique. Depuis plus de 100 ans, le musée est intimement lié aux parcelles de terrain qui l'entourent.

**Objectif 3.1**

Gérer l'aménagement et l'utilisation des parcelles environnantes de manière à soutenir l'intégrité commémorative du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff, à renforcer l'esprit des lieux et à donner aux visiteurs l'impression d'être arrivés à destination.

## Cibles

- D'ici 2021, le plan d'aménagement paysager actualisé est achevé; il porte sur l'amélioration des moyens d'interprétation extérieurs et du schéma de circulation des piétons, la gestion de la végétation, l'évaluation des arbres dangereux et la protection continue des vestiges archéologiques des casernes de la Royale Gendarmerie à cheval du Nord-Ouest. Des experts ont été consultés pour régler l'éventuel problème de congestion à l'entrée du musée pendant les périodes de pointe (p. ex. protocoles de gestion de l'affluence). Les projets d'aménagement prévus pour le terrain situé à l'angle de la rue Buffalo et de l'avenue Banff sont exécutés de manière à protéger les panoramas et les lignes de vue du bâtiment ainsi qu'à reconnaître la valeur architecturale du lieu historique.
- D'ici 2023, le plan d'aménagement paysager est entièrement mis en œuvre.

**6.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique**

Parcs Canada doit évaluer et atténuer les impacts de ses mesures de gestion sur les écosystèmes et les ressources culturelles. La *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* élaborée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada exige la tenue d'une évaluation environnementale stratégique des politiques et des plans soumis à l'approbation du Cabinet fédéral ou d'un ministre lorsque ceux-ci sont réputés avoir des effets environnementaux positifs ou négatifs importants.

Le présent plan a fait l'objet d'une évaluation environnementale stratégique, et l'orientation de gestion qui y était exposée a été adaptée en réponse aux conclusions. Voici un résumé de cette évaluation :

La portée spatiale de l'évaluation environnementale stratégique se limite aux espaces situés à l'intérieur des limites du lieu historique national du Musée-du-Parc-Banff. La portée temporelle était d'une période de dix ans à partir de la date d'approbation du plan. Les ressources considérées comme des composantes valorisées du lieu historique sont principalement les ressources culturelles, auxquelles viennent s'ajouter les ressources rattachées à l'expérience du visiteur, notamment les diverses installations auxiliaires destinées aux visiteurs ainsi que les espaces verts adjacents au musée.

Le plan directeur prévoit l'élaboration d'une stratégie d'enrichissement de l'expérience du visiteur. Cette stratégie mise sur les possibilités d'intersection entre les intérêts contemporains des visiteurs et les thèmes historiques du musée. Certaines mesures, par exemple les propositions visant à modifier la vocation de la salle de la Découverte et de la salle de lecture d'ici 2025, devront être évaluées plus en profondeur à l'aide des outils cernés (p. ex. évaluation des impacts sur les ressources culturelles).

Il est prévu qu'une évaluation des impacts à l'étape des projets permettra de cerner les mesures à prendre pour atténuer tout impact négatif que pourraient avoir les projets proposés dans le plan directeur.

Si les mesures d'atténuation appropriées sont appliquées, la mise en œuvre du plan directeur ne devrait avoir aucun effet négatif important sur l'environnement. Globalement, il est prévu que les effets environnementaux des stratégies, des objectifs et des cibles de ce plan seront positifs.